



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Pincourt tenue au lieu ordinaire des séances dudit conseil, le **mercredi 28 mars 2018**, à 15 h 30, selon la loi et à laquelle sont présents :

Présidée par monsieur le maire Yvan Cardinal

Mesdames les conseillères Denise Bergeron et Claudine Girouard-Morel, messieurs les conseillers Sam Ierfino et René Lecavalier

Étaient aussi présents : Monsieur Michel Perrier, directeur général, et M^e Etienne Bergevin Byette, directeur général adjoint et greffier

Absences motivées : Madame la conseillère Diane Boyer et monsieur le conseiller Alexandre Wolford

ORDRE DU JOUR

CONSTAT DE LA LÉGALITÉ DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

1. Ouverture de la séance extraordinaire du 28 mars 2018
2. Approbation de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 28 mars 2018
3. Adoption du projet de Règlement numéro 780-19 – Règlement modifiant le Règlement numéro 780 – Règlement de zonage et de plans d'implantation et d'intégration architecturale, tel qu'amendé
4. Avis de motion – Règlement numéro 846-02 – Règlement modifiant le Règlement numéro 846 – Règlement remplaçant le règlement relatif au stationnement n° 805 et ses amendements (RMH330), tel qu'amendé
5. Autorisation de signature – Projet d'entente de collaboration avec le Ministère de la Santé et des Services sociaux
6. Autorisation de signature – Contrat avec l'Orchestre Métropolitain
7. Période de questions
8. Levée de la séance extraordinaire du 28 mars 2018

CERTIFICAT

Je soussigné, ETIENNE BERGEVIN BYETTE, greffier de la Ville de Pincourt, certifie sous mon serment d'office que l'avis spécial de convocation de cette séance a été dûment transmis aux membres du conseil conformément à la loi.

M^E ETIENNE BERGEVIN BYETTE, GREFFIER



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2018-03-121 SUJET : OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 28 MARS 2018

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 15 h 30, d'ouvrir la séance extraordinaire du 28 mars 2018.

2018-03-122 SUJET : APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 28 MARS 2018

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 28 mars 2018.

2018-03-123 SUJET : ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 780-19 – RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 780 – RÈGLEMENT DE ZONAGE ET DE PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE, TEL QU'AMENDÉ

Considérant la présentation de l'avis de motion du Règlement numéro 780-19 – Règlement modifiant le Règlement numéro 780 – Règlement de zonage et de plans d'implantation et d'intégration architecturale, tel qu'amendé, en séance ordinaire le 13 mars 2018 sous la résolution 2018-03-119, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter le projet de Règlement numéro 780-19 – Règlement modifiant le Règlement numéro 780 – Règlement de zonage et de plans d'implantation et d'intégration architecturale, tel qu'amendé.

2018-03-124 AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT NUMÉRO 846-02 – RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 846 – RÈGLEMENT REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT RELATIF AU STATIONNEMENT NO 805 ET SES AMENDEMENTS (RMH330), TEL QU'AMENDÉ

Madame la conseillère Denise Bergeron annonce que le Règlement numéro 846-02 – Règlement modifiant le Règlement numéro 846 – Règlement remplaçant le règlement relatif au stationnement n° 805 et ses amendements (RMH330), tel qu'amendé, sera déposé sur la table du conseil pour être adopté lors d'une séance tenue à une date ultérieure.

2018-03-125 SUJET : AUTORISATION DE SIGNATURE – PROJET D'ENTENTE DE COLLABORATION AVEC LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le directeur général, monsieur Michel Perrier, à signer, pour et au nom de la Ville de Pincourt, le projet d'entente de collaboration avec le Ministère de la Santé et des Services sociaux.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2018-03-126

**SUJET : AUTORISATION DE SIGNATURE – CONTRAT AVEC L'ORCHESTRE
MÉTROPOLITAIN**

Considérant que la députée de Vaudreuil, madame Marie-Claude Nichols, octroie une aide financière non récurrente de 10 000 \$ dans le cadre de la fin de semaine de la Journée des pompiers, particulièrement affectée à un partenariat pour la présentation de l'Orchestre Métropolitain ;

Considérant que cette aide permettra à la Ville de tenir son concert de musique classique en plein air, donné par l'Orchestre Métropolitain le dimanche 12 août 2018 ;

Considérant que cet apport permettra de combler le manque à gagner afin de respecter le budget alloué pour cette fête annuelle, il est :

**PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'autoriser le directeur général à signer, pour et au nom de la Ville de Pincourt, le contrat avec l'Orchestre Métropolitain pour un montant de 34 492,50 \$ toutes taxes incluses.

Que cette dépense, financée par le fonds d'administration, soit imputée au poste budgétaire 02.227.00.496.

PÉRIODE DE QUESTIONS :


Aucune question de l'auditoire.

2018-03-127


SUJET : LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 28 MARS 2018

**PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

À 15 h 36, de lever la séance extraordinaire du 28 mars 2018.



YVAN CARDINAL
MAIRE



M^e ETIENNE BERGEVIN BYETTE
DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT ET GREFFIER